

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

EPLEFPA du Pas-de-Calais
Route de Cambrai
62217 Tilloy les Mofflaines

Fourniture d'un simulateur de conduite de divers véhicules de
type agricole

EPLEFPA DU PAS-DE-CALAIS

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Sommaire

ARTICLE 1 : OBJET DU PRÉSENT MARCHÉ	3
ARTICLE 2 : LIEUX DE LIVRAISON	3
ARTICLE 3 : DURÉE DE LA GARANTIE ET DE LA MAINTENANCE DES BIENS	3
ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS	3
ARTICLE 5 : DÉLAI DE LIVRAISON	3
ARTICLE 6 : MAINTENANCE	3
ARTICLE 7 : DÉLAIS D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA MAINTENANCE ET DE LA GARANTIE	4
ARTICLE 8 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GENERALES	4
ARTICLE 9 : FICHE TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS	4

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 : OBJET DU PRÉSENT MARCHÉ

Le présent marché concerne :

- Fourniture d'un simulateur de conduite d'engins de type agricole

ARTICLE 2 : LIEUX DE LIVRAISON

Les équipements et matériels seront livrés et installés par le titulaire du marché au CFPPA de l'EPLEFPA du Pas de Calais, site de Tilloy les Mofflaines, Route de Cambrai, 62217 Tilloy les Mofflaines.

La maintenance des équipements et matériels du présent marché sera réalisée sur le site de l'EPLEFPA. Toutefois, si le titulaire du marché était dans l'impossibilité d'assurer cette prestation sur le site de l'EPLEFPA, il prendra toutes les dispositions pour amener jusqu'à son site de maintenance l'équipement en cause, et en assumera la charge financière.

ARTICLE 3 : DURÉE DE LA GARANTIE ET DE LA MAINTENANCE DES BIENS

La maintenance, les mises à jour et la garantie sont assurées pour une durée minimale de 24 mois à compter de la date de livraison du matériel.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Le matériel devra être conforme aux spécifications mentionnées ci-après. La prestation devra être conforme aux descriptions indiquées dans le bordereau de prix.

Le matériel sera livré, installé et mis en service sur le site du CFPPA de l'EPLEFPA, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les frais de conditionnement, d'emballage et de livraison sont à la charge du titulaire du marché.

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance des contraintes techniques et de maintenance.

ARTICLE 5 : DÉLAI DE LIVRAISON

Le matériel devra être livré au plus tard le 23 Mars 2019.

ARTICLE 6 : MAINTENANCE

Toute intervention en matière de maintenance corrective, couverte ou non par la garantie, est à la charge du titulaire du marché selon les conditions prévues au bordereau de prix unitaire annexé au présent CCTP.

ARTICLE 7 : DÉLAIS D'INTERVENTION DANS LE CADRE DE LA MAINTENANCE ET DE LA GARANTIE

Quelle que soit la défaillance constatée – couverte ou non par la garantie – le titulaire du marché s'engage à intervenir dans le délai et les conditions prévues au CCAG.

Le titulaire du marché devra pouvoir intervenir sous 48 heures pour toute intervention sur le matériel.

ARTICLE 8 : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Les matériels et équipements proposés devront être neufs et doivent répondre à des exigences de sécurité accrues du fait des publics susceptibles de les utiliser.

Une documentation technique précise devra être fournie pour chaque équipement proposé, mentionnant notamment les performances techniques et les différentes normes en vigueur (à la date du marché) auxquelles les équipements et matériels répondent.

Par ailleurs, une documentation environnementale devra être fournie. Elle présentera les propriétés environnementales liées au cycle de vie des machines et équipements, au sens de l'article 38 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 Juillet 2015.

Les candidats devront promouvoir des produits éco-efficaces, respectueux de l'environnement, et comportant le taux le plus faible possible de substances dangereuses.

Il devra également veiller au meilleur conditionnement possible de ses marchandises, et s'engager à respecter les conditions de recyclage.

ARTICLE 9 : FICHE TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS

Le simulateur proposé devra permettre de remplacer à minima la conduite de tracteurs, de moissonneuse agricole et de chariot à mat droit. Il pourra être évolutif afin d'étendre ultérieurement la gamme d'engins.

Le candidat indiquera la liste des engins pouvant être ajoutés ultérieurement.

En outre, le simulateur devra être transportable aisément et comprendre :

- une plateforme mobile avec si possible un châssis modulable ou escamotable
- un ensemble ordinateur intégré + clavier sans fil avec licence OS
- un ensemble d'écrans de grande taille pour simuler la conduite à l'avant et à l'arrière
- diverses commandes semblables aux engins modernes (pédales, volant, écran tactile, joysticks...)
- un siège de conduite idéalement avec accoudoirs réglables
- Des caméras et casques permettant une communication optimale
- Les licences adéquates
- Caisse de transport (au moins pour les écrans)

Le titulaire du marché devra procéder à l'installation et à la formation d'un groupe de personnels de l'établissement.

Dressé par :

Lu et approuvé

Le :

(signature)

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

	Prix unitaire (en € HT)
<u>Prix du simulateur</u>	

BORDEREAU DES DELAIS D'INTERVENTION ET DE LIVRAISON

DÉLAI D'INTERVENTION	
Délai d'intervention à compter de la demande :heures
Délai de livraison à compter de la notification du marché (date à préciser)	

Dressé par :

Visa et cachet :

Le :